



## Protocole sanitaire septembre 2020 Section Gymnastique

### Au règlement intérieur, il est ajouté les éléments suivants suite à la crise sanitaire du COVID19 :

Ceci est mis en place pour la sécurité de tous et éviter un cluster localisé à l'association. De plus, nos locaux étant dans l'enceinte d'un hôpital, nous n'avons pas le droit moral d'être un vecteur potentiel.

### Fonctionnement en l'état sanitaire actuel :

1. Il sera impératif de ne pas stagner dans les vestiaires sans masque. (Maximum 2 personnes en même temps dans les vestiaires)
2. Toutes les personnes (élèves et professeurs) devront se passer les mains au gel hydro alcoolique mis à disposition dans la salle de gym dès leur arrivée dans les locaux.
3. En plus de noter vos noms et prénoms sur la feuille de présence, à chaque cours, pour faciliter le contact de toutes les personnes présentes, il faudra aussi noter un n° de téléphone afin de vous joindre en cas de découverte de cas Covid.
4. Le cours aura une durée de 55mn afin de laisser le temps aux personnes qui arrivent de désinfecter le matériel avec les produits mis à disposition.
5. Toute personne ayant un léger doute sur un début de signes lié aux symptômes Covid, rhume, etc.... devra s'abstenir de venir aux cours, le temps de vérifier une contamination ou non Covid.
6. Il est obligatoire de porter un masque dans le couloir et les vestiaires et à chaque déplacement pendant le cours.
7. Des stickers ont été collés au sol avec une distance de 2m. Les adhérent(e) devront se placer devant le sticker.
8. Lors de votre inscription, vous avez choisi 2 cours et vous devrez impérativement respecter ce choix et ne pas venir à d'autres cours.

Les Professeurs auront une liste avec les nom et prénom des personnes inscrites et **devront impérativement** faire respecter le point "8".

Nom, date et signature de l'adhérent(e)